



Communiqué

Douala le 12 décembre 2025

Eséka : première étape du processus de restitution foncière engagé par la Socapalm avec l'État du Cameroun

La Socapalm informe l'opinion nationale et internationale qu'elle a engagé, depuis plusieurs années, un processus volontaire de clarification foncière et de révision des surfaces mises à bail, en étroite collaboration avec l'État du Cameroun et les communautés riveraines.

Dans ce cadre, la première étape de ce processus a été franchie à Eséka (département du Nyong-et-Kellé), à l'issue des travaux cadastraux officiels conduits par les services compétents de l'État, dans un cadre tripartite associant l'administration, les communautés riveraines et la Socapalm.

Les résultats de ces travaux ont été officiellement présentés lors d'une cérémonie de restitution tenue à la Préfecture d'Eséka le 11 décembre 2025.

À l'issue de ces opérations, il a été établi que, sur une superficie initiale de plantation de 13 954 hectares :

- 5 119,92 hectares sont maintenus dans le périmètre exploité par la Socapalm ;
- 8 834,08 hectares sont restitués à l'État du Cameroun, conformément aux conclusions des travaux cadastraux validés par les autorités compétentes.

Cette restitution constitue la première matérialisation concrète de l'engagement de la Socapalm à clarifier les limites foncières, à sécuriser le domaine foncier de l'État et à promouvoir une **gestion responsable, apaisée et durable** des terres.

Elle s'inscrit dans une dynamique plus large, appelée à se poursuivre sur les autres sites de la Socapalm, selon les mêmes principes de légalité, de concertation et de transparence.

La Socapalm réaffirme, à travers cette démarche progressive, sa volonté de travailler en concertation permanente avec les autorités administratives et les communautés riveraines, dans le respect du cadre légal et institutionnel, et au service du développement économique et social durable.

Contact :
info-scp@socapalm.org

